



Tarifs uniformisés sur les lignes publiques d'autobus transfrontalières entre le Grand-Duché de Luxembourg et les régions de la Lorraine, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat.

Dans nos efforts d'uniformiser les tarifs applicables dans les transports publics transfrontaliers, le Ministère du Développement durable et des Infrastructures est tombé d'accord avec les autorités de transport public sarroises « Saar-Pfalz-Bus » pour appliquer, sur toutes les lignes d'autobus transfrontalières entre la Sarre et le Luxembourg, le même tarif que celui en vigueur sur les lignes d'autobus entre la Lorraine et Luxembourg et entre la Rhénanie-Palatinat et Luxembourg, ceci à partir du 1^{er} septembre 2010.

En conséquence, à partir de cette date, les voyageurs sur les lignes d'autobus de Rhénanie Palatinat, de la Sarre et de la Lorraine vers le Grand-Duché utiliseront les mêmes modèles de titres de transport, qui désormais sont dénommés « RegioZone ». Ceci leur permettra de voyager p.ex. de Trèves à Thionville via Luxembourg ou encore de Thionville à Bitbourg ou à Sarrebourg via Luxembourg avec un seul titre de transport.

Les lignes concernées pour RegioZone 1 et RegioZone 2 sont :

Ligne 116	Schweich - Sirzenich - Luxembourg
Ligne 118	Trier - Mesenich - Luxembourg
Ligne 134	Konz - Grevenmacher - Luxembourg
Ligne 155	Saarlouis - Mertzig - Luxembourg
Ligne 157	Saarbourg - Wincheringen - Luxembourg
Ligne 159	Losheim - Luxembourg
Ligne 401	Bitburg - Echternach - Luxembourg
Ligne 407	Prüm - Dasburg - Ettelbrück
Ligne 300	Hayange - Thionville - Luxembourg
Ligne 323	Piennes - Luxembourg („Meuse Express“)

Les tarifs et prix valables sur ces relations sont les suivants :

- en zone 1 :

1)	le billet courte durée (valable 2 heures)	4.- €	(Kuerzzäitbilljee)
2)	le billet journalier (longue durée)	7.- €	(Dagesbilljee)
3)	l'abonnement mensuel réseau pour	75.- €	(Monatsabo)

- en zone 2 (pour les localités plus éloignées, à savoir: Saarbrücken, Saarlouis, Dillingen)

1) le billet courte durée	8.- €	(Kuerzzäitbilljee)
2) le billet journalier (longue durée)	14.- €	(Dagesbilljee)
3) l'abonnement mensuel réseau	120.- €	(Monatsabo)

Ces lignes sont des lignes directes « express » depuis ou à destination de la Ville de Luxembourg. Elles ne font donc pas de desserte locale et les titres de transport nationaux ne sont en principe pas applicables.

Du côté allemand (Sarre et Rhénanie-Palatinat), il est proposé d'offrir également un abonnement annuel au prix de 670.- € / 1.060.- €

Pour les localités situées immédiatement à la frontière (p.ex. Dasburg, Wincheringen, Mesenich...) les titres nationaux « billet courte durée », « billet longue durée » et « abonnement mensuel » sont valables aux prix luxembourgeois (soit resp. 1,50 €; 4.- € et 45.- €).

Sur les lignes d'autobus frontalières suivantes, le tarif luxembourgeois est appliqué :

Ligne 132	Nittel - Grevenmacher - Luxembourg
Ligne 197	Ottange - Rumelange - Luxembourg
Ligne 315	Nennig - Perl - Luxembourg
Ligne 322	Redange - Belvaux - Esch/Alzette
Ligne 330	Mont St. Martin - Athus - Pétange
Ligne 398	St. Charles - Longwy - Mont St. Martin - Rodange
Ligne 399	Saulnes - Herserange - Longlaville - Rodange
Ligne 537	Bastogne - Wiltz - Ettelbrück
